

## Répertoire

Le répertoire se trouve à la suite du label de notice. Chaque entrée du répertoire est constituée de trois parties :

- l'étiquette sur trois caractères numériques
- la longueur de la zone de données sur quatre caractères numériques
- et l'adresse du premier caractère de la zone sur cinq caractères numériques.

Le répertoire se présente ainsi :

Première entrée			Deuxième entrée	Entrées suivantes	
Étiquette	Longueur de la zone	Position du premier caractère		.....	C/F/Z
3 caractères	4 caractères	5 caractères			

C/F/Z = Code de fin de zone

Le deuxième segment d'une entrée du répertoire donne le nombre de caractères de la zone désignée. Cela comprend tous les caractères : indicateurs, codes de sous-zones, les données codées ou textuelles et la marque de fin de zone.

La *longueur de la zone* est suivie de la position du premier caractère de la zone relative à la position du premier caractère de la partie *zones* de la notice.

Le premier caractère de la première zone variable est à la position 0. La position de ce caractère 0 à l'intérieur de la notice est donnée dans les caractères 12-16 du label de notice.

L'*étiquette* a une longueur de trois caractères, la *longueur de la zone* occupe 4 caractères et la *position du premier caractère* en prend 5. À chaque zone d'une notice correspond donc une entrée de 12 caractères dans le répertoire.

Le répertoire se termine par le code de fin de zone IS2 de l'ISO 646 (position 1/14 dans le jeu de caractères à 7 bits).

Pour un exemple de répertoire, montrant sa position en relation avec les zones de données, voir les exemples complets en Annexe L.

Les entrées du répertoire doivent être classées par le premier chiffre de l'étiquette et il est recommandé d'utiliser, si possible, le classement par étiquette complète. Les zones de données elles-mêmes n'ont pas besoin d'être dans un ordre défini car leurs positions sont complètement déterminées par le répertoire.